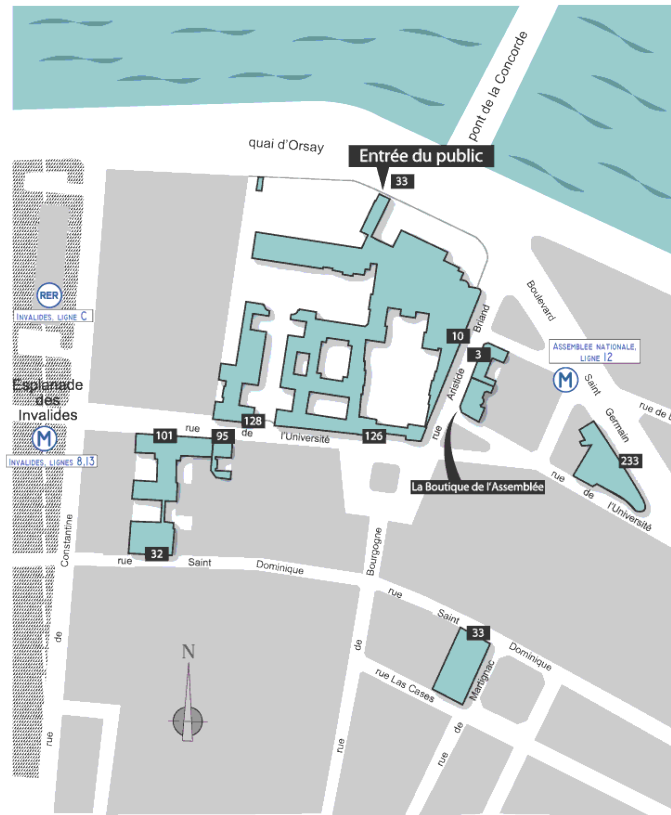


## Quels référentiels pour le pilotage des politiques de protection de l'enfance ?

En 2006 et 2007, le Québec et la France se dotent tous deux d'une nouvelle législation réformant leur système de protection de l'enfance.

A cette occasion, la question du pilotage et de l'évaluation des politiques de protection de l'enfance est alors soulevée et les acteurs du secteur se voient confier la responsabilité d'organiser un dispositif d'observation qui permette de combler le déficit de connaissance à l'égard des populations accompagnées par les services de protection de l'enfance, d'améliorer l'efficacité des prises en charge et de rendre compte des effets de l'application des dispositions législatives nouvelles. L'Oned et ses partenaires proposent aujourd'hui d'éclairer ce moment historique où, dans des contextes identiques de rationalisation de l'action publique, la construction des dispositifs de pilotage des politiques de protection de l'enfance est venue offrir aux acteurs du secteur une opportunité unique de clarifier leurs objectifs et de s'accorder sur le sens de leur action.

**GIPED**  
Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger



Métro : Assemblée Nationale (ligne 12), Invalides (ligne 8,13)

RER C : Invalides

**Pré-inscription obligatoire sur le site de l'ONED**  
**L'inscription définitive vous sera confirmée**  
**sous réserve de places disponibles**  
[www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

**oned**   
Observatoire national de l'enfance en danger

Téléphone : 01 58 14 22 51

Télécopie : 01 45 41 38 01



  
Assemblée des  
DEPARTEMENTS  
DE FRANCE

Observatoire  
National de  
l'Enfance en  
Danger

## Quels référentiels pour le pilotage des politiques de protection de l'enfance ?

Journée Franco-québécoise

11 Octobre 2010

8H30 - 17h30

Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75007 Paris

## Quels référentiels pour le pilotage des politiques de protection de l'enfance ?

### Le public ciblé

La journée est conçue comme un espace pluridisciplinaire et pluri-institutionnel d'échanges et de débats entre les acteurs du champ de la protection de l'enfance, tant à l'échelon national que local : élus, gestionnaires, représentants du monde administratif et associatif, représentants professionnels et d'usagers, chercheurs. Mais elle s'adresse aussi, plus largement, à toutes les personnes concernées par le pilotage des politiques publiques et les transformations des politiques sociales de solidarité.

### Le déroulement de la journée

Cette journée est construite en quatre temps : soit, une plénière suivie d'une table ronde pour chaque demi-journée.

Le début de matinée est consacré au rappel des logiques sur lesquelles sont fondées les réformes législatives récentes dans le secteur de la protection de l'enfance en France et au Québec. Le regard porté sur leur mise en œuvre, vient compléter ces présentations et introduire, sous la forme d'une table ronde, une présentation de l'organisation des dispositifs de recueil d'informations visant à mieux connaître les publics et leurs parcours, ainsi qu'à évaluer la qualité des réponses institutionnelles. Une interrogation est ainsi portée aux conditions nécessaires à l'organisation de ce recueil, à sa temporalité, ainsi qu'à ses finalités.

Le début d'après-midi propose un repérage des pistes d'actions propices à l'utilisation, par les « milieux de pratique », de données probantes, généralement issues de l'analyse des données de gestion et de l'activité des services. Seront discutés les « modèles émergeant de mobilisation des connaissances conçus spécifiquement pour soutenir une utilisation plus systématique de la recherche dans les services sociaux », notamment en lien avec l'efficacité des pratiques et des dispositifs sociaux.

Au Québec, la théorie de l'attachement façonne un nouveau référentiel d'action publique à partir duquel s'est élaboré le récent travail législatif. Ce cadre d'interprétation donne du sens au dispositif d'observation pré-existant et contribue à l'émergence de nouvelles pratiques visant à garantir une certaine idée du bien-être des enfants et de la qualité attendue en matière d'accompagnement des familles. S'appuyant sur cette expérience, la deuxième partie de l'après-midi initie une réflexion sur l'intérêt de référer la pratique et ses finalités à un cadre conceptuel précis, lequel servirait au choix des indicateurs utilisés pour piloter les politiques de protection de l'enfance.

La journée offre ainsi un repérage des enjeux posés par le pilotage des politiques de protection de l'enfance en interrogeant les conditions de mise en œuvre d'une dynamique favorisant, d'une part, la circulation et l'appropriation de connaissances partagées sur l'ensemble de la chaîne de décision et d'action, et d'autre part une animation collective du secteur. Il s'agit par là-même de réfléchir à la définition d'un référentiel sectoriel qui soit partagé et reconnu par les acteurs du domaine, et de proposer des pistes de réflexion sur le choix des concepts et valeurs sur lesquels faire reposer ce référentiel.

### MATIN

#### 8h15 - Accueil du public

#### 9h15 - Allocutions d'ouverture

Patricia Adam, Députée du Finistère, Présidente du GIPED

Lise Thériault, Ministre déléguée aux services sociaux du Québec (sous réserve)

Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité (sous réserve)

#### 9h50 - Plénière - Le dispositif de protection en France et au Québec : contexte, philosophie et mise en œuvre de la loi

Président : Fabrice Heyries, Directeur général de la DGCS, ou son représentant

Dominique Lafrance, Directeur de la protection de la jeunesse aux Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Yvan Ferrier, Président de l'Andass, ou son représentant

Daniel Turcotte, chercheur principal et professeur à l'école de travail social de l'université de Laval

Bertrand Schwerer, Président de la chambre régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### 11h - Table ronde - Construire des outils de pilotage en protection de l'enfance

Président : Stéphane Paul, IGAS / SFE

Jean-Pierre Hotte, Directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec

Nico Trocmé, Professeur à l'École de service social de l'université de McGill, Québec

Philippe Lacombe, Directeur ONED

Claudy Le Breton, Président de l'ADF, ou son représentant

#### 12h15 - Synthèse de la matinée

Marcel Jaeger, Professeur titulaire de la Chaire de "Travail social et intervention sociale" au CNAM, membre du CSTS

#### 12h30 - Déjeuner

### APRES-MIDI

#### 14h - Plénière - Comment organiser une circulation des connaissances au service de la pratique ?

Président : Philippe-Pierre Cabourdin, Directeur de la PJJ  
Nico Trocmé, Professeur à l'école de service social de l'université de McGill, Québec

Mohamed L'Houssni, Directeur de l'association RETIS

Eliane Corbet, Directrice technique du CREA Rhône-Alpes

#### 15h30 - Table ronde - Décliner les connaissances probantes dans des pratiques accordées avec le cadre législatif : l'exemple de la théorie de l'attachement

Président : Marc de Montalembert, Professeur de politiques sociales à l'UFR de sciences de l'éducation de l'Université Paris Est Créteil, Président du CEDIAS

Claudia Tremblay, Directrice-conseil, services professionnels, Association des centres jeunesse du Québec

Jean-Paul Bichwiller, Directeur de l'Enfance et de la Famille, CG54

Ellen Moss, Professeur, Département de psychologie à l'Université du Québec à Montréal

Catherine Sellenet, Professeur en sciences de l'éducation, Université de Nantes

#### 17h - Grand Témoin - Jean-Michel Belorgey, Conseiller d'Etat, Président adjoint de la Section sociale

#### 17h20 - Clôture

#### 17h30 - Fin